



Siège du CFA
14 bis rue d'Inkermann
BP 29105
79061 NIORT cedex 09

CAP - Métiers de l'entretien des textiles

Option A : blanchisserie

En apprentissage

Cursus complet

Formation sur 2 ans

Le métier

Le CAP forme des spécialistes du traitement et de l'entretien du linge en blanchisserie industrielle. Les apprenants sont formés à la connaissance des matières textiles et aux produits et matériels à utiliser pour leur entretien.

Les activités sont variées et prennent en compte l'intégralité du suivi du linge, de la réception à la livraison, en passant par l'entretien, et la finition, dans le respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Lieux d'exercice

Le titulaire du CAP Métiers de l'entretien des textiles option blanchisserie exerce en blanchisserie de détail, en blanchisserie industrielle, ou en blanchisserie de collectivité (hôpital, ESAT, entreprise adaptée...).

**Objectifs de la formation****Pôle 1 :**

- **A1 : Réception et livraison des articles**

- Accueillir le client
- Réceptionner l'article
- Marquer les articles
- Encaisser
- Livrer les articles
- Trier les articles

Pôle 2 :

- **A2 : Entretien des articles**

- Réaliser les opérations de prétraitement
- Charger/décharger les lots d'articles
- Mettre en œuvre les processus de lavage ou de nettoyage des articles

- **A3 : Finition des articles**

- Sécher les articles
- Apprêter les articles uniquement pressing
- Repasser les articles
- Plier les articles
- Réparer les articles
- Conditionner les articles
- Stocker les articles

- **A4 : Maintenance, hygiène, sécurité, environnement**

- Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau
- Appliquer les règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

**Contenu de la formation**

- **Bloc n°1 / UP 1 :** Réception et livraison des articles
 - Communiquer en interne, avec les clients et les prestataires
 - Exploiter les informations et documents nécessaires à la réalisation de l'activité
 - Assurer la traçabilité des articles.
- **Bloc n°2 / UP 2 :** Traitement des articles
 - Identifier les procédures adaptées
 - Organiser son activité
 - Réaliser les opérations d'entretien des articles
 - Réaliser les opérations de finition des articles
 - Effectuer le contrôle qualité
 - Préparer les articles en vue de la livraison
 - Maintenir les équipements et les matériels en état de fonctionnement
 - Appliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- **Bloc n°3 / UG 1 :** Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- **Bloc n°4 / UG 2 :** Mathématiques et physique-chimie
- **Bloc n°5 / UG 3 :** Éducation physique et sportive
- **Bloc n°6 / UG 4 :** Prévention-santé-environnement
- **Bloc n°7 / UG 5 :** Langue vivante étrangère

**Approche pédagogique**

Le CAP MET par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Le CFA met à disposition les outils et moyens nécessaires au bon déroulement de la formation

**Modalités d'entrée**

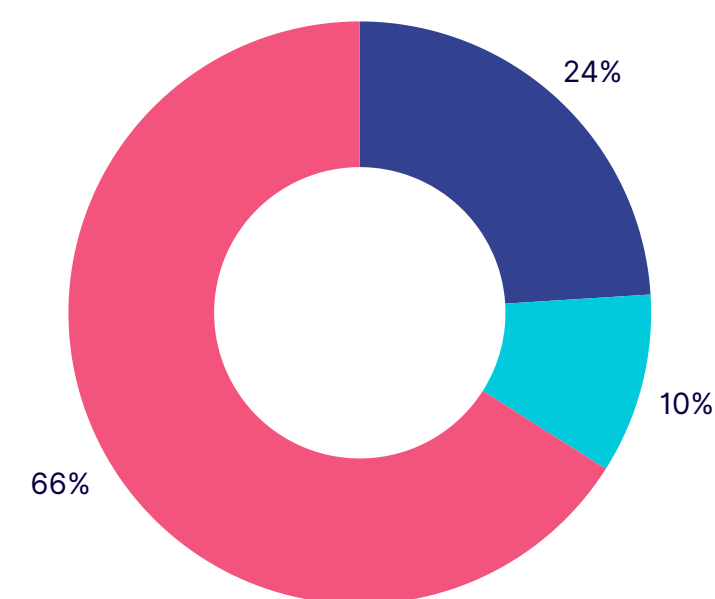
- 1 Avoir moins de 30 ans** à la signature du contrat d'apprentissage*
- 2 Inscription au CFA** via notre site internet :

Renseigner la « fiche contact » et transmettre les documents demandés (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, promesse d'embauche ou contrat signé, diplômes obtenus)

* pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, être porteur d'un projet de création d'entreprise.

**Organisation de l'alternance****Répartition de l'activité de l'apprenti CAP MET pour un contrat de 24 mois**

- Formation théorique et pratique: 840 h
- Formation chez l'employeur : 2374 h
- Congés payés : 350 h



Modalités d'évaluation

- **EP1** : Réception et livraison des articles > Ponctuel oral : 45 min
- **EP2** : Traitement des articles > Ponctuel pratique et oral : 2h
- **EG1** : Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique > Ponctuel écrit et oral : 2h25 (2h + 10 min) + 5 min
- **EG2** : Mathématiques – sciences physiques et chimiques > Ponctuel écrit : 1h30
- **EG3** : Éducation physique et sportive > Ponctuel
- **EG4** : Prévention Santé Environnement > Ponctuel écrit : 1h
- **EG5** : Langue vivante étrangère > Ponctuel écrit et oral : 1h05

Passerelles

Cette formation est proposée sans pré-requis et ne bénéficie d'aucune passerelle.

Orientation post-formation

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en bac professionnel ou de compléter sa formation en 1 an en préparant un CAP connexe.

Exemple(s) de formation(s) :

- CAP métiers de l'entretien des textiles, option B pressing
- Bac pro métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie

Délai d'accès à la formation

- Date prévisionnelle d'entrée en formation ou de début des cours : début septembre

Tarifs

- Gratuité pour les apprentis
- Employeurs privés et associatifs : coûts pédagogiques pris en charge par les OPCO
- Employeurs publics (FPT / FPH) : **sur devis, nous contacter**

La rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération en fonction de son âge, de son ancienneté dans l'apprentissage, et la nature de son employeur. Ces rémunérations sont réglementées. La rémunération des apprentis est exonérée de charges salariales dans la limite de 50% du SMIC.

Dans un établissement adhérent à la branche sanitaire et sociale privée à but non lucratif :

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	35% du SMIC	50% du SMIC	65% du SMIC*	100% du SMIC*
2ème année	45% du SMIC	60% du SMIC	75% du SMIC*	100% du SMIC*

Dans un établissement adhérent d'une autre branche ou de la Fonction Publique:

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*

* Ou % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable, pour les jeunes de 21 ans et plus

Les lieux de formations partenaires

CFA 2S - site de Parthenay

La Bressandière
79200 Châtillon-sur-Thouet

Plateau technique adapté

Cette formation se déroule dans les locaux de l'entreprise adaptée* ACTEA

**Entreprise du milieu ordinaire qui a pour mission d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi, avec des conditions adaptées à leurs capacités. Sa particularité est d'employer au moins 80% de salariés en situation de handicap dans ses effectifs.*

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage vise à donner à des personnes une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, dans le cadre d'un contrat associant l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise et des enseignements dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).



Eloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr

La formation est accessible aux publics en situation de handicap. Votre situation peut nécessiter des aménagements/ adaptations. Un référent est là pour vous accompagner :

CFA : vos contacts apprentissage

Éloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr

